**Déclaration de confidentialité et de conformité**

(\*A compléter et à signer par le Distributeur et le Sous-Distributeur)

Date d’émission : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

À qui de droit :

Nous, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, déclarons et garantissons par la présente ce qui suit :

 (*nom du sous- distributeur*)

Nous nous engageons :

* 1. A informer le Distributeur de toute action gouvernementale réelle ou potentielle concernant un Produit fabriqué ou distribué par Stryker dès que ladite action est portée à notre connaissance ;
	2. Soutenir le Distributeur en cas de rappel de Produits ;
	3. A nous abstenir de modifier, de créer des travaux dérivés ou de combiner les Produits avec tout autre produit ou composant et ce, afin d'assurer la sécurité, la qualité et le bon fonctionnement des produits, sauf si la combinaison du produit avec un autre produit ou composant est expressément validé par Stryker. Nous ne réparerons pas les Produits sans le consentement écrit et préalable du Distributeur ;
	4. A nous abstenir de supprimer, d’altérer, de masquer, d’ajouter ou d’omettre de reproduire sur chaque Produit le nom dudit Produit ainsi que tout avis de copyright et autres mentions apparaissant à l’intérieur ou à la surface de tout composant, copie, document, support, copie originale ou emballage fournis par Stryker ou pouvant être demandés par Stryker, le cas échéant ;
	5. A nous abstenir de réaliser toute rétroconception, décompilation, rétro-ingénierie ou de tenter de toute autre manière de détourner la technologie (ou les idées sous-jacentes, la structure ou les composants) des Produits ou de permettre à autrui de réaliser les opérations susmentionnées ;
	6. A respecter les bonnes pratiques commerciales ainsi que toute réglementation applicable au présent Contrat ou à l’objet des présentes aux fins de promouvoir et de sauvegarder l’image et la réputation de Stryker. Nous acceptons, notamment, de respecter l’ensemble des lois applicables concernant la commercialisation, la distribution, l’approvisionnement, la vente, l’étiquetage et l’installation des Produits, y compris, notamment, les lois et réglementations régissant l’exportation de produits et de technologies des Etats-Unis, ainsi que les directives de Medtech ou de ses équivalents nationaux tels que APPAMED et SNITEM relatives aux relations avec les professionnels de la santé ;
	7. A connaître la loi des États-Unis sur les pratiques en matière de corruption à l’étranger (*Foreign Corrupt Practices Act*) et, sans préjudice du caractère général des autres stipulations du présent Contrat, nous nous interdisons et veillons à ce que nos salariés, directeurs, administrateurs, agents et toutes autres personnes agissant en notre nom (ci-après les « Parties liées »), n’effectuent aucun paiement ni n’offrent aucun objet de valeur, de manière directe ou indirecte, à tout fonctionnaire ou à toute administration afin d’influencer les actes ou les décisions dudit fonctionnaire dans le cadre de ses fonctions officielles ou de l’inciter à user de son influence pour nous aider à obtenir ou à maintenir des activités ou à obtenir ou à payer pour l’obtention de tout traitement de faveur ou toute autre concession spéciale ;
	8. A ne pas avoir, par le passé, (i) utilisé de fonds dans le cadre de contributions illicites, de dons, divertissements ou toutes autres dépenses illicites liées à une activité politique, ni (ii) effectué de paiement illicite en faveur de fonctionnaires ou d’employés du gouvernement, de partis ou de campagnes politiques ;
	9. Si nous ou toute tierce personne agissons, ou, pendant la durée des présentes, agissions dans le cadre de nos fonctions officielles, pour ou au nom de, ou sommes ou étions, pendant la durée des présentes, le fonctionnaire ou l’employé d’une organisation internationale publique, d’un gouvernement ou de tout département, agence, organisme ou subdivision politique de l‘une des entités susdites, ou le fonctionnaire de tout parti politique, le candidat d’un bureau politique (ci-après un « Fonctionnaire »), nous en aviserions Stryker immédiatement ;
	10. Dans le cadre de nos efforts de distribution, nous utiliserons les noms, les marques et les dénominations alors utilisés par Stryker pour les Produits (mais s’interdit de déclarer de manière implicite ou tacite, qu’il s’agit de Stryker, d’une partie de Stryker ou du Groupe Stryker). Cependant, toute publicité et tout document promotionnel, emballage et tout autre composant portant une Marque devra identifier Stryker comme propriétaire de la Marque et faire l’objet de l’accord préalable écrit de Stryker, qui ne saurait le refuser sans motif valable ;
	11. A nous abstenir d’utiliser, pendant la durée du présent Contrat, tout Droit de propriété intellectuelle utilisé par Stryker et/ou par le Groupe Stryker où que ce soit dans le monde (ainsi que tout nom, toute marque ou dénomination en grande partie similaire à ceux et celles que régit le présent Contrat) et aviser Stryker sans délai de toute violation des Droits de propriété intellectuelle liée aux Produits dont nous aurions connaissance ;
	12. A informer Stryker sans délai de toute modification, de tout changement de design ou toute amélioration des Produits suggérées par un Client ou un employé. Le Distributeur accepte par ailleurs que Stryker puisse disposer de l’ensemble des droits, titres et intérêts nés ou liés aux dites modifications, changements de design ou améliorations des Produits sans devoir aucun paiement de rémunération supplémentaire au Distributeur, à ses employés ou à ses Clients ;
	13. A maintenir un site d’exploitation et des équipements appropriés, des forces de vente et des techniciens qualifiés afin d‘être en mesure de répondre aux obligations qui nous incombent en vertu du présent Contrat ;
	14. A nous abstenir, directement ou indirectement, pendant la durée du contrat de sous-distribution de distribuer des produits identiques ou similaires aux Produits ;
	15. A nous abstenir de financer ou de participer de quelque manière que ce soit à des projets de recherche ou des essais cliniques impliquant des produits Stryker ou qui pourraient être perçus comme étant initiés, financés ou approuvés par Stryker.

Signataire autorisé Signataire autorisé

*(Distributeur) (Sous-Distributeur)*

Nom : Nom :

Fonction : Fonction :

Date : Date :